



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°132



Sciences du Langage

PRES Sorbonne Paris Cité  
Université Paris Diderot – Paris 7

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

## Membres du comité d'experts

Président :

M. Guy ACHARD BAYLE, Université de Lorraine

Experts :

M. Maurice BLANC, Université de Strasbourg

M. Benjamin BOUCHARD, CPGE Lycée Chateaubriand, Rennes

Mme Nicole LE QUERLER, Université de Caen Basse Normandie

M. Franck RENUCCI, Université du Sud Toulon-Var

Mme Colette ZYTNICKI, Université de Toulouse-Le Mirail

Déléguée scientifique de l'AERES :

Mme Catherine SCHNEDECKER



## Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Sciences du Langage* (SdL, ED 132) est rattachée à l'Université Paris-Diderot (Paris 7), et à elle seule. Elle se présente comme l'unique ED de SdL en France ; sa voisine, l'ED 268 de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, est intitulée *Langages & langues : description, théorisation, transmission*. Destinées à se rapprocher au sein du PRES Sorbonne Paris Cité (SPC), ces deux écoles se distinguent par le fait que l'ED 132 se recentre sur les modèles théoriques et formels, tandis que l'ED 268 valorise (sinon privilégie) les domaines appliqués, notamment par le nombre des doctorants et des encadrants en didactique des langues et des cultures. Ceci dit, le partage est déjà effectif, et des convergences, même partielles, se font jour : les deux ED s'appuient sur un même laboratoire (HTL : *Histoire des théories linguistiques*, UMR 7597 CNRS), même si celui-ci est rattaché principalement à Paris-Diderot. Par ailleurs, l'ED 132 accueille en son sein des doctorants des formations de l'UFR EILA (*Etudes Interculturelles de Langues Appliquées*), dédiée aux formations en langues appliquées. L'ED 132 s'appuie sur trois autres unités de recherche (UR), dont deux UMR : l'UMR-I 001 Alpage (*Analyse Linguistique Profonde A Grande Echelle*), rattachée à l'INRIA ; l'EA 3967 CLILLAC-ARP (*Centre de Linguistique Interlangues, de Lexicologie, de Linguistique Anglaise et de Corpus-Atelier de Recherche sur la Parole*) ; et le Laboratoire de Linguistique Formelle (LLF), UMR 7110 CNRS.

L'ED 132 comprend 95 doctorants et 44 titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), soit un rapport moyen doctorants/HDR de 2,2.

L'ED 132 est en cours de déménagement vers un nouveau bâtiment (Olympe de Gouges) dans le quartier Paris Rive Gauche, où se rassembleront notamment les trois UFR « linguistes » : Charles V (Etudes anglophones), EILA, et l'UFR de Linguistique (UFRL).

L'ED 132 partage un demi poste de secrétariat avec l'ED des Sciences de la Terre de l'IPGP ; elle dispose actuellement d'un bureau pour le directeur, et de salles équipées pour les doctorants.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

### Fonctionnement et adossement scientifique

L'adossement scientifique (accompagné du rayonnement international) sera considéré en premier lieu : ce sous-critère est unanimement évalué par le comité de visite comme excellent. L'ED 132 s'appuie sur des UR diversifiées, et reconnues dans leur spécialité ou discipline : linguistique formelle, énonciative, TAL (Traitement Automatique des Langues), phonétique, linguistique anglaise, linguistique appliquée aux langues-cultures. Cette assise scientifique est renforcée par l'adossement au récent Labex *Empirical Foundations of Linguistics* qui rassemble treize équipes appartenant aux cinq universités regroupées dans le PRES SPC : ceci permet à l'ED (et cela est réaffirmé par son directeur) de revendiquer une forte dimension pluridisciplinaire ; le choix des sujets de thèse est en parfaite cohérence avec cette orientation ; par ailleurs, la continuité master > doctorat est particulièrement bien assurée.

Cet adossement multiple et solide accroît le rayonnement international de l'ED (qui entretient déjà des relations par exemple avec le *Massachusetts Institute of Technology* - MIT) en direction d'institutions prestigieuses comme le *Max Planck Institut* ; ce qui accroît donc aussi son attractivité, en même temps que celle des composantes et des UR « linguistes » : l'ED bénéficie ainsi de la présence de nombreux professeurs invités par les UFR, une trentaine sur la période évaluée, ce qui est remarquable. Le nombre important de doctorants étrangers est un autre indicateur de cette ouverture à l'international.

Au regard de ces chiffres et données, on peut trouver le nombre de co-tutelles (sept) un peu faible (moins de 10 %) ; inversement, les doctorants sont encouragés à « s'exposer » internationalement et l'ED, dans la mesure de ses moyens, les aides effectivement ou pratiquement, qu'il s'agisse de mobilités ou de publications sur supports étrangers.

Au vu également de ces données, on peut juger très insuffisant le demi poste de secrétariat attribué à l'ED. On en arrive ainsi aux moyens et plus généralement au fonctionnement. C'est un sous-critère moins bien évalué par le comité d'experts en raison des structures et des modes de gouvernance de l'ED. Le bilan mentionne lui-même le fait que le conseil n'est pas sur ce point conforme à l'arrêté de 2006 sur les ED, alors même que la période évaluée s'étend bien au-delà de cette date. La non-représentation des doctorants et des personnels ITA/BIATSS est sans doute l'exemple le plus frappant d'un fonctionnement à réformer. Aussi est-il utile d'ajouter, une fois ce bilan fait, que le directeur de l'ED nouvellement élu (juin 2012) et après lui l'Assemblée Générale de l'ED du 15 octobre 2012 ont pris des engagements fermes en la matière à plus ou moins court terme : on citera, entre autres, les élections pour la représentation des doctorants.



Les réformes ou les améliorations de fonctionnement, et les engagements pris concernent également le domaine de l'information : le site web de l'ED doit être revu et développé ; en l'état, il sert peu à l'information des intéressés.

Inversement, mais toujours pour ce qui concerne l'appui logistique, l'administration comme l'information, il faut relever que l'Université s'est dotée d'un Institut des ED (IED) qui prend ou doit prendre à sa charge une part croissante de ces fonctions. De même, l'ED délègue actuellement une part de l'information (et de la formation, on y reviendra) aux UR dont les dirigeants sont de fait représentés au conseil de l'ED.

Côté futur ou projet, encore, la question du fonctionnement général de l'ED dans le devenir du PRES pose des problèmes dont la solution n'est pas clairement envisagée, voire envisageable, dans la mesure, d'une part, où l'avenir du PRES n'est pas déterminé, et d'autre part, où une fusion avec l'ED 268 de Paris 3 n'est pas souhaitée par l'ED 132 : celle-ci rappelle dans son bilan qu'une Assemblée Générale d'octobre 2012 a rejeté par vote cette éventualité.

### Encadrement et formation

L'ED 132 est une ED de dimension moyenne de par le nombre de ses doctorants (une centaine) ; elle voudrait même s'aligner sur les « standards » américains, MIT et Stanford, entre autres institutions de prestige avec lesquelles elle entretient des relations *via* ses UR et ses UFR : ces institutions se satisfont de la moitié de doctorants. Cette taille moyenne, en comparaison d'autres ED voisines, fait aussi que l'ED 132 redoute la fusion avec l'ED 268 de Paris 3, qui comprend trois à quatre fois plus de doctorants.

Le taux d'encadrement (2,2 doctorants/HDR) est pleinement satisfaisant - l'ED comptant plus d'une quarantaine d'HDR et de DR CNRS. Pour les directeurs qui encadrent un grand nombre de doctorants, l'ED s'engage à veiller à respecter la charte des thèses qui fixe le seuil d'encadrement à cinq thèses maximum (seul 1 encadrant dépasse ce seuil).

En ce qui concerne le financement des thèses, l'ED présente un taux élevé (37 % en 2012) pour le domaine Sciences Humaines et Sociales (environ supérieur de 10 % à la moyenne dans ce domaine). Il n'en reste pas moins 60 % de thèses sont non financées, sachant toutefois que 8 % d'entre elles sont en réalité des thèses poursuivies dans le cadre de la formation continue par des enseignants du primaire ou du secondaire.

La durée moyenne des thèses est de plus ou moins 5 ans ; et si l'ED, dans son bilan, refuse d'y voir un indicateur quelconque de la valeur finale du travail, pour autant cette durée est à peu de choses près conforme à la moyenne nationale dans le domaine.

Les formations doctorales sont pour l'essentiel orientées vers le domaine scientifique, et déléguées aux UR. Dans ce dispositif (qui recoupe le fait que l'ED ne déclare pas avoir de politique scientifique propre, autrement dit distincte de celle des UR à qui elle s'adosse), la part faite au professionnel est réduite, et elle-même en partie déléguée au Centre de Formation des Doctorants à l'Insertion Professionnelle (CFDIP) qui relève du PRES. L'organisation des doctorales relève des UR individuelles (p.ex : DoScila est organisé avec les doctorants du CLILLAC-ARP (« Centre de Linguistique Interlangues, de Lexicologie, de Linguistique Anglaise et de Corpus » & « Atelier de Recherche sur la Parole » de Paris Diderot), Console XVI avec les doctorants du « Laboratoire de Linguistique Formelle », WoSS2011 avec l'UMR « Structures Formelles du Langage » de Paris 8 (hors PRES).

Pour rester dans ce cadre institutionnel, tout en revenant à la formation scientifique, l'ED 132 a développé de nombreuses collaborations, entre autres avec l'ED 268 de Paris 3 ; des engagements sont pris pour aller plus loin encore, ce qui, argumente l'ED, montre qu'il n'est pas besoin de fusion pour mutualiser. En outre, fait et argument complémentaires, l'ED 132 multiplie ce type d'initiative avec des ED d'universités hors PRES, parisiennes ou franciliennes pour la plupart.

Dans l'ensemble, sur Paris-Diderot et ses voisines, les doctorants participent ou peuvent participer ainsi à de nombreuses actions de formation ; encore faudra-t-il que le futur site web relaie efficacement l'information, riche en la matière.

Il faut en revanche revoir ou plus exactement mettre en place l'évaluation de ces formations. L'ED devrait également penser à rendre effectif le « Nouveau Chapitre de la Thèse », autrement dit la présentation des recherches des doctorants au(x) milieu(x) professionnel(s).

### Suivi et Insertion

L'ED met à jour la liste de ses diplômés depuis 2009 ; pour le reste, la rubrique « suivi » est peu renseignée. Cependant, l'ED peut être satisfaite de ses taux d'insertion professionnelle, malgré les variations relevées d'une année sur l'autre : 80 % en 2007 et 45 % en 2008 dans l'enseignement supérieur et la recherche ; on peut en dire autant de l'insertion dans le privé et le supérieur à l'étranger : 20 % en 2007 et 40 % en 2008. De ce fait, on ne dénombre que 3 cas

de sans emploi (sur 68) pour la période 2007-2011. Le taux de réponse aux enquêtes est lui-même très satisfaisant (100 % en 2007, 95 % en 2008).

On peut expliquer le succès de l'ED en matière d'insertion à la fois par la politique de sélection des candidats et la qualité des UR, ou encore par la présence systématique de membres étrangers dans les jurys. Pour autant, et en écho à ce qu'il a pu être constaté en matière de formation, le comité d'experts estime que l'ED pourrait mettre en place divers dispositifs d'évaluation : thèse à mi-parcours, « livret des compétences » acquises tout au long de la thèse.

- Appréciation globale :

L'ED 132 possède une volonté politique, effective ou clairement projetée, sur au moins trois points : la sélection des doctorants, la capacité de maintenir un taux élevé de contrats doctoraux et plus largement de thèses financées, la limitation du nombre de doctorants par directeur de recherche afin d'assurer un meilleur suivi.

Pour le reste, l'ED délègue ce qui concerne la formation soit (niveau « inférieur ») aux UR, soit (niveau « supérieur ») au CFDIP, si bien qu'il n'existe pas véritablement de politique de formation propre à l'ED.

L'ED s'appuie sur des UR prestigieuses et actives. La puissance de cet adossement et, inversement, la faiblesse de l'appui logistique en matière de secrétariat mais aussi de dispositif d'information, expliquent que l'ED comme telle a pu fonctionner de manière perfectible jusqu'ici. L'actuel directeur de l'ED a pris l'engagement de mettre la gouvernance « aux normes ».

L'ED est confrontée à l'importante et délicate question du rapprochement avec l'ED 268 de Paris 3 ; le PRES SPC et ses huit établissements d'enseignement supérieur et/ou de recherche semblent « pousser » dans ce sens ; l'ED 132 est convaincue du profit qu'elle peut tirer d'un tel rapprochement scientifique, d'ailleurs déjà effectif dans le domaine de la formation, mais un rapprochement institutionnel présenterait pour elle moins d'intérêt, voire une menace pour sa cohésion scientifique.

L'ED présente un bilan remarquable en matière de taux d'insertion professionnelle des doctorants, mais il est également à mettre à l'actif des UR. Le nouveau secrétariat de l'ED, qui devrait être renforcé, permettra sans doute à l'ED d'être davantage un soutien pour les doctorants. Enfin, les nouveaux locaux seront sans doute aussi un élément d'amélioration du fonctionnement de l'ED.

- Points forts :

- Adossement à la recherche.
- Rayonnement international.
- Taux d'insertion professionnelle remarquable.
- Taux moyen d'encadrement satisfaisant (2,2 doctorants/HDR).
- Articulation master/doctorat.
- Sélection à l'entrée.

- Points faibles :

- Gouvernance réduite aux enseignants-chercheurs.
- Communication sur l'offre de formation.
- Absence d'une politique de formation propre à l'ED.
- Peu de financements autres que contrats doctoraux (par exemple de type CIFRE).

## Recommandations pour l'établissement

L'ED devrait tout d'abord poursuivre la réforme de son fonctionnement qui devrait en tout premier lieu permettre d'associer les doctorants à la gouvernance.

Le comité d'expertise recommande également à l'ED de donner un cadre et une cohérence au parcours de formation, autrement dit de se doter d'une politique de formation en propre, sans dépendre uniquement des partenaires associés, ou non, dans le cadre du PRES SPC (CFDIP, universités voisines) ; elle pourrait ainsi organiser le suivi des doctorants en organisant une soutenance à mi-parcours.

Il lui faudrait revoir son dispositif d'information à l'attention des doctorants et des « extérieurs » : un site web nourri et à jour serait un moyen efficace de mettre en valeur le travail de recherche des doctorants, et indirectement des chercheurs et des enseignants-chercheurs de cette ED.



En matière de recrutement par concours (contrats doctoraux) pour l'attribution des bourses, l'ED pourrait réfléchir à l'équilibre à établir entre ouverture (nationale et internationale) et continuité de la formation propre à Paris-Diderot du master au doctorat. Elle pourrait rechercher davantage de financements de type CIFRE, et chercher à favoriser une insertion professionnelle autre que dans l'enseignement supérieur et la recherche.

## Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique (A+, A, B, C) : A
- Encadrement et formation (A+, A, B, C) : B
- Suivi et insertion (A+, A, B, C) : A+



# Observations de l'établissement



Le Président

P/VB/NC/YM – 2013 - 146  
Paris, le 22 mai 2013

M. Jean-Marc GEIB  
Directeur de la section formations  
AERES  
20 rue Vivienne  
75002 PARIS

**Rapport d'évaluation par l'AERES de l'Ecole doctorale I32 « Sciences du langage » - Réponse du conseil**

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie du rapport d'évaluation que vous nous avez adressé concernant l'Ecole doctorale n° 132, « Sciences du langage », rattachée en sceau principal à mon université. Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après la réponse du conseil de l'école, rédigée sous la responsabilité de Monsieur Philip Miller, son directeur.

Je me félicite que l'action de cette école et que son rayonnement aient été évalués très positivement par les experts du comité. Concernant les quelques points nécessitant des améliorations, je veillerai à accompagner la réflexion du conseil et du directeur de l'ED et à leur apporter le soutien de l'université, pour ce qui relève de ses moyens et de sa compétence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Vincent Berger

Tél +33 (0) 1 57 27 55 10  
Fax +33 (0) 1 57 27 55 11  
secretariat.president@univ-paris-diderot.fr  
[www.univ-paris-diderot.fr](http://www.univ-paris-diderot.fr)

Adresse Postale  
Présidence  
Grands Moulins  
75205 Paris Cedex 13



## Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES sur l'ED 132 « Sciences du langage »

Dans l'ensemble le rapport paraît équilibré et la direction de l'ED tient à remercier les membres du comité pour l'intérêt avec lequel ils ont examiné le dossier.

Néanmoins, un point central nous pose problème, à savoir la note de B donnée pour la rubrique "encadrement et formation", qui nous paraît véritablement choquante. En effet, si cette note était justifiée on voit mal comment nous pourrions avoir obtenu A+ dans la rubrique "suivi et insertion" : cela reviendrait à dire que nos excellents résultats d'insertion seraient dûs au hasard et non à la qualité de notre encadrement et de notre formation. Sans doute le comité a-t-il voulu par cette note sanctionner différents points soulignés dans la partie rédigée du rapport, entre autres (i) le fait que l'ED délègue une grande partie de sa politique de formation aux unités de recherche sur laquelle elle s'appuie et au CFDIP, (ii) qu'elle n'avait pas au cours du contrat précédent de procédure systématique de suivi des doctorants (p. ex. une soutenance à mi-parcours), et (iii) que le site web de l'ED est déficient. Cependant, malgré ces défauts formels apparents, nous sommes convaincus que la réalité des doctorants a été un encadrement très rapproché et une formation du plus haut niveau, sans quoi nous n'aurions pas la qualité d'insertion que l'on nous reconnaît. Il nous semble que la note devrait plutôt correspondre aux résultats obtenus qu'à la forme.

Ce point étant établi, suivent quelques remarques moins importantes.

p. 4. Elle se présente comme l'unique ED de SdL en France

Cette formulation nous fait paraître très prétentieux. Ce qui est dit dans le rapport est que nous sommes la seule école doctorale en France uniquement dédiée à l'encadrement des études doctorales en sciences du langage.

p. 4. ces deux écoles se distinguent par le fait que l'ED 132 se recentre sur les modèles théoriques et formels, tandis que l'ED 268 valorise (sinon privilégie) les domaines appliqués, notamment par le nombre des doctorants et des encadrants en didactique des langues et des cultures.


La formulation risque de faire penser que nous ne faisons que du théorique et formel, alors que nous avons des activités importantes dans les domaines appliqués, qu'il s'agisse du traitement automatique des langues (ALPAGE, LLF), du FLE (LLF et CLILLAC-ARP) ou de la traduction, terminologie et langues de spécialité (CLILLAC-ARP). On notera que ceci est d'ailleurs suggéré un peu plus bas dans le même paragraphe.

p. 4. les deux ED s'appuient sur un même laboratoire (HTL: ...

Cette formulation est malheureuse car elle donne à penser qu'un seul laboratoire sert d'adossement aux deux ED. Plutôt: L'un des quatre laboratoires sur lesquels s'appuie l'ED 132 (HTL: ...) a un rattachement secondaire à l'ED 268... Ceci permet de mieux lier avec ce qui suit.

p.6. Peu de financements autres que contrats doctoraux (par exemple de type CIFRE).

Notons néanmoins qu'outre les 4 bourses CIFRE, nous avons obtenu 5 bourses du MAE et une bourse du pays d'origine, ainsi qu'une bourse du Conseil Régional.



Par ailleurs, nous tenons à signaler à l'AERES que le Conseil de l'ED est désormais entièrement conforme à l'arrêté de 2006 et que 4 représentants doctorants ont été élus par leurs pairs et ont participé aux deux derniers conseils. Nous signalons également que des modalités de suivi plus formelles ont été votées au dernier Conseil de l'ED, avec notamment une soutenance à mi-parcours et des entretiens avec le directeur de l'ED pour les doctorants lors des réinscriptions au-delà de la 3e année.